

Objet : lettre du Réseau Action Climat France et de ses associations membres au Premier Ministre sur la position française sur les agrocarburants

Monsieur le Premier Ministre,

Le 13 juin dernier, le Parlement européen, la Commission européenne et les ministres réunis au sein du Conseil se sont accordés sur la politique de soutien aux énergies renouvelables dans les transports pour les 12 prochaines années.

À nos yeux, la décision prise est bien timide au regard des dommages créés par les agrocarburants, tant sur l'environnement et le climat, que sur les droits fondamentaux des communautés locales où ils sont produits.

Monsieur le Premier Ministre, comme vous le savez, l'augmentation de la consommation d'agrocarburants issus de cultures dédiées conduit à l'accaparement des terres et à la destruction des dernières forêts tropicales de la planète, menace la biodiversité, et augmente la volatilité des prix au détriment de la sécurité alimentaire des pays. De même, l'impact climatique de ces agrocarburants a été maintes fois reconnu par les institutions internationales, les organisations de la société civile et démontré par la communauté scientifique. La majeure partie des agrocarburants consommés en Europe a une empreinte carbone plus lourde que les carburants conventionnels comme l'essence et le diesel, une fois toutes les émissions de CO₂ prises en considération - notamment celles induites par le changement indirect d'affectation des sols. Cela a été confirmé par des études menées pour la Commission européenne elle-même.

Conscientes de ces enjeux, les institutions européennes ont pourtant décidé de ne pas fermer complètement les vannes aux agrocarburants de première génération cultivés sur des terres dédiées. Seules l'huile de palme et celle de soja, matières premières des agrocarburants les plus émetteurs de gaz à effet de serre, devraient être exclues des carburants utilisés dans les transports d'ici à 2030, avec une sortie progressive en 2023. Nous considérons cette date comme bien trop tardive au regard de l'urgence de préserver nos stocks de carbone.

Cependant, cette nouvelle régulation offrira aux États membres les plus progressistes la possibilité de sortir à un horizon proche des agrocarburants issus de cultures dédiées. Monsieur le Premier ministre, nous vous appelons à prendre cette voie de sortie plus ambitieuse.

Le moment est venu de le décider. Nous serions très inquiets de voir que la politique de la France sur les agrocarburants s'arrête à l'autorisation accordée au groupe Total d'importer de l'huile de palme pour alimenter sa bioraffinerie de La Mède. Non seulement la viabilité économique du projet est remise en cause au niveau européen, mais il pourrait aussi consommer entre 450 000 et 600 000 tonnes d'huile de palme et faire bondir les importations françaises d'environ 60 %, soit plus de la moitié de la consommation française actuelle. D'ailleurs, Total refuse toujours de publier un plan d'approvisionnement détaillé.

Par ailleurs, nous sommes plus qu'inquiets de constater que les nouvelles Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) et Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) puissent maintenir la production nationale d'agrocarburants de première génération. Nous ne voulons pas accroître la dépendance aux

agrocarburants dans les transports routiers et aériens sans précision sur leur nature et leurs impacts environnementaux. La priorité doit être, au contraire, mise sur les économies de carburant.

Monsieur le Premier Ministre, afin d'honorer les engagements de la France au titre de l'accord de Paris et d'agir en cohérence avec les positions françaises assumées au niveau européen, nous comptons sur vous pour que les arbitrages à venir concernant la PPE, la SNBC, la Stratégie Nationale de Déforestation Importée (SNDI) et la Stratégie Nationale pour l'Aérien se fassent au profit des économies d'énergie et programment la fin de la production et de la consommation d'agrocarburants issus de cultures dédiées. Nous vous demandons également de vous assurer que les "biocarburants" de seconde génération (notamment ceux issus des déchets agricoles et des forêts) ne se développent pas au détriment de la fertilité des sols et de la biodiversité. Ce sont les conditions *sine qua none* d'une politique responsable de lutte contre les changements climatiques.

Nous vous prions, Monsieur le Premier Ministre, de bien vouloir agréer l'expression de notre plus haute considération.

Pour le Réseau Action Climat France et ses associations membres,
Philippe Quirion, Président

Copie à : Monsieur Nicolas Hulot, Ministre d'Etat à la transition écologique et solidaire, Monsieur Stéphane Travert, Ministre de l'agriculture et de l'alimentation, Monsieur Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie et des Finances, Monsieur Jean-Yves Le Drian, Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères

Le Réseau Action Climat fédère les associations impliquées dans la lutte contre les changements climatiques

